



Le directory server de FAST'R by CB certifié EMVCo 3D Secure 2

Paris, le 9 juillet 2019

Le nouveau service CB de sécurisation des paiements en ligne, FAST'R by CB, s'appuie sur un directory server qui met en relation les clients des e-commerçants avec leur banque pour s'authentifier, lequel est maintenant certifié par EMVCo. Cette certification est la reconnaissance internationale de ce dispositif français et un gage de confiance supplémentaire pour les acteurs du e-paiement.

L'annonce de cette certification est aussi l'occasion pour CB et ses partenaires techniques STET et equensWorldline, de dresser un 1^{er} bilan du pilote FAST'R by CB initié sur le terrain fin d'année dernière et de confirmer que FAST'R by CB répond à toutes les attentes.

Avec 3 objectifs majeurs, FAST'R by CB soutient le développement du e-commerce en France : **sécurité, fluidité, conformité**. Dans cette optique, FAST'R by CB va notamment contribuer à :

1. **BAISSER LE TAUX DE FRAUDE E-COMMERCE** : l'an dernier le e-commerce en France a enregistré un taux de fraude de 0,173% (source rapport OSMP 2018), en baisse pour la 7^{ème} année consécutive. Grâce à son scoring puissant de détection de la fraude, FAST'R by CB va permettre aux banques émetteurs CB d'estimer avec plus de précision le risque de fraude de la transaction.
2. **MAINTENIR UN PARCOURS DE PAIEMENT CB FLUIDE** : grâce à une analyse des risques rapide, FAST'R by CB va permettre aux banques émetteurs d'avoir recours à l'authentification passive, dite frictionless, chaque fois que cela sera possible et ce dans un contexte réglementaire renforcé.
3. **S'ASSURER DE LA CONFORMITE** des opérations de paiements sur internet par carte CB avec la Directive européenne sur les Services de Paiement 2 (DSP2) et ses normes techniques sur l'authentification forte (RTS SCA). Commerçants et banques émetteurs CB pourront s'appuyer sur FAST'R by CB pour gérer les dispositions techniques des RTS et les différentes exemptions à l'authentification forte prévues.

FAST'R by CB, c'est aussi l'assurance que les données des paiements carte des clients et commerçants CB traitées et hébergées par CB le sont en France. C'est un point essentiel de gouvernance pour la protection des données personnelles. FAST'R by CB répond intégralement aux exigences du RGPD et utilise les données dans le cadre strict de la lutte contre la fraude.

Enfin FAST'R by CB c'est l'engagement d'être « time to market » : Après un pilote de 8 mois, FAST'R by CB est progressivement raccordé à tous les prestataires d'acceptation technique des e-commerçants CB ainsi qu'aux banques CB en vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur l'authentification forte (DSP2/RTS), le 14 septembre prochain.

Les pages de paiement des e-commerçants ayant souscrit au service FAST'R by CB afficheront le nouveau logo CB paiement sécurisé. Plébiscité par les internautes, ce logo rassure sur la sécurité du processus de paiement. Considéré comme un label de confiance, il conjugue 3 facteurs de réassurance : le logo CB, un cadenas sécuritaire solidement fermé et une expression en français confortant les clients d'un traitement CB réellement effectué en France.



Communiqué de presse

Contacts presse :

Françoise Fanari – 01 40 15 58 57 – francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patruno – 01 40 15 58 54 – priscilla-patruno@cartes-bancaires.com